

*Faire le bien de l'autre, mais comment*

Matthieu 7, 12

« Ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le aussi pour eux »

La semaine passée, c'est avec la parabole du bon Samaritain que nous évoquons grâce à la réflexion de notre invité, Jacques Mérienne, l'amour du prochain. Aujourd'hui, c'est la règle d'or que j'aimerais méditer avec vous dans sa version biblique. Dans la culture générale, nous avons en tête une règle d'or qui dit : « *ne fais pas à autrui ce que tu ne voudrais pas qu'on te fasse* ». Cet interdit semble aller de soi et on ne voit pas comment il serait possible de ne pas être d'accord avec une telle recommandation.

Pourtant la chose est plus difficile qu'il n'y paraît. L'effet de miroir d'une telle règle présuppose qu'autrui ne veut pas les mêmes choses que celles que nous ne voulons pas. Mais comment savoir si autrui est d'accord avec moi sur les choses qu'il n'aimerait pas subir ? Une telle formulation nous emmène dans l'écueil d'une universalité du bien et du mal dont tous les débats éthiques montrent aujourd'hui qu'il n'est jamais simple, à moins de procéder au cas par cas, de savoir ce qu'autrui refuserait ou non. L'universalité semble contradictoire avec toute notion éthique. En fin de vie, par exemple, je n'aimerais pas qu'on débranche la machine qui me tient lieu de moyen de respirer. Un autre vous dira qu'il préférerait qu'on ne le réanime même pas. Un autre enfin vous dira qu'il demandera le suicide assisté avant d'en arriver là.

Mais la vérité est qu'aucun des trois ne sait comment les circonstances se présenteront au moment de la fin de sa vie et qu'une question éthique de ce type ne se règle déjà pas si facilement individuellement. Les volontés anticipées en la matière font frémir quiconque y pense avec un peu de profondeur et de sérieux. Comment projeter une volonté aussi dépendante de circonstances aussi aléatoires ? Qui sait quel sort lui est vraiment réservé, et ne fait-on pas peser sur autrui un poids impossible à porter quand on lui demande de se déterminer sur des questions aussi difficiles à envisager ? Quel est le bien de l'autre ? Quelle règle respecter quand il s'agit du bien de l'autre ?

L'exemple choisi est extrême sans doute, mais il montre qu'autrui n'est pas une simple construction résultant de critères de choix simples ou de conjectures faciles. Autrui est vivant et son existence est mouvante. Je ne peux lui demander de se prononcer sur le traitement qu'il souhaiterait pour lui-même simplement ; alors comment savoir ce qu'il est bon ou mauvais de faire pour lui ? Même à le considérer comme sujet pensant et responsable, je risque fort de me tromper quand j'affirme ce qu'il ne voudrait pas qu'on lui fasse.

La formule négative de la règle d'or apparaît comme un appel à l'abstention, comme si les valeurs que je refuse, l'autre les refuse aussi. Je n'aimerais pas qu'on me fasse la charité devant témoins, mais suis-je au même degré d'indigence que celui ou celle dont j'imagine la honte qu'il/elle éprouverait à être aidé(e) et pris(e) en charge au grand jour ? Dans la parabole du bon Samaritain, l'homme tombé au bord du chemin n'est-il

pas en si mauvais état qu'il n'en n'est plus à se demander si quelqu'un va le voir se faire assister comme un pauvre hère ? N'est-ce pas cette honte qui nous revient en miroir et qui fait que, parfois, nous n'allons pas vers celui qui se trouve dans la misère ? N'est-ce pas parce qu'autrui est l'image de l'humanité que nous ne voulons être à aucun prix, que nous détournons notre regard de lui pour ne pas mesurer ce que, dans la misère, nous pourrions devenir ?

La version de la règle d'or qu'on trouve en Matthieu 7:12 : « *Ce que vous voulez que les hommes fassent pour vous, faites-le aussi pour eux* », est formulée comme un commandement, très loin, donc de la formulation des lois de notre code civil.

En changeant de syntaxe, la phrase a migré dans un autre registre que celui de l'autonomie et de la responsabilité individuelle.

Ici, la première chose que cette règle affirme, c'est que je puis avoir besoin d'un autre et vouloir qu'il fasse quelque chose pour moi. Et cet autre n'est pas un autrui quelconque, il est un homme parmi les autres hommes, un humain, (*anthropos* dans le texte grec), au milieu des autres *humains*. Il s'agit ici de parler de ce qu'est un être humain et de garder en tête cette possibilité qu'un être humain ne se fasse pas tout seul, qu'il ne se détermine pas toujours tout seul, et qu'il ne puisse pas réaliser tout tout seul.

Dans notre état de droit, la personne morale est une fiction bénéfique qui permet au droit de s'appliquer à une personne en particulier, à une institution en particulier. C'est un gage de liberté et de responsabilité individuelle que les sociétés traditionnelles ne connaissaient pas par le passé. Surtout quand le droit était un droit religieux : souvenez-vous de l'aveugle de naissance dans le chapitre 8 de l'Évangile de Jean pour lequel on cherchait qui avait péché, de ses parents ou de lui-même, pour qu'il soit frappé de la honte et de l'impureté de la cécité. Cet homme n'avait aucune liberté ni aucun destin individuel et il restait enfermé dans une vision collective et communautaire de sa condition.

Le droit moderne empêche cette confusion et chacun rend compte de ses actes pour lui-même, par lui-même ou par un représentant légal quand la dépendance ne lui permet plus de régler ses affaires lui-même. C'est l'honneur de chacun de pouvoir rendre compte pour soi-même de ses propres affaires.

Mais regardons le contexte de la règle que Jésus énonce dans l'Évangile de Matthieu.

Nous sommes ici dans un contexte où les droits s'affrontent, les règles rituelles de pureté de la religion juive de l'époque de Jésus et le droit romain, lequel ne considère pas tous les hommes égaux en droit et en dignité. Nous sommes dans un contexte d'occupation, où les Judéens et plus tard, tous les habitants non-romains de la région administrative fondée par les empereurs romains et nommée Syrie, n'ont pas les

mêmes droits que leurs occupants. Parmi ceux qui ont suivi Jésus, les « *pauvres* » qui, semble-t-il formaient une secte supplémentaire du peuple juif, à côté des zélotes, des Pharisiens, des Sadducéens ou des Esséniens ; certains subissent la double peine : ils sont impurs du point de vue du droit religieux juif, à cause de leur handicap, de leur maladie, de leur condition sociale d'esclaves ou d'immigrés et ils sont soumis et réduits au silence par le droit romain d'occupation.

Jésus incite au don mutuel entre *humains*. C'est un terme qui indique très clairement comment transcender les interdits liés à la pureté, à l'origine ou à la condition sociale. « Ce que vous voulez que les autres hommes fassent pour vous » signifie que vous définissez l'humanité de l'autre en fonction de ce qu'il est capable de faire pour vous ou non.

Mais nous en revenons à notre effet de miroir et de projection du début. Comment faire le bien d'un autre Humain ? Jésus ne répond pas tout à fait cette question, il répond à la question que faire pour lui si c'est un homme ? Et il demande donc : à quelles conditions l'autre est un humain ? Jusqu'où puis-je tolérer qu'on défigure cette humanité ? Il est question ici de dignité humaine.

Bien sûr, dans un débat éthique, la dignité ne suffit pas et il faut sans doute aller plus loin pour considérer autrui comme un sujet qui décide librement de sa vie. Mais qu'en est-il lorsque la liberté pleine et entière n'est pas possible ? Quand l'autonomie et la responsabilité ne sont pas possibles, n'est-ce pas la dignité humaine qui reste le dernier rempart contre l'inhumanité ?

Quand Jésus dit : ce que tu veux que les autres hommes fassent pour toi, fais-le aussi pour eux, il reconstruit une communauté humaine là où la misère, le droit inique, la servitude font leur œuvre d'atomisation de la société. Là où les circonstances isolent et désacralisent un être humain, Jésus commande, à la manière d'un Nouveau Moïse et d'une façon positive, de recréer la communauté des humains.

Aujourd'hui, nous ne sommes absolument pas, dans notre pays, dans les mêmes conditions dans lesquelles les pauvres qui croyaient en Jésus et en son salut se trouvaient. Pourtant, combien d'êtres humains errent dans nos sociétés modernes en dehors de tout circuit de solidarité ? Combien sont là, gisants sur les trottoirs de la capitale, en guenilles, parfois à demi-nus, malades, sans secours et sans vis à vis pour leur prêter, le temps d'un acte de compassion, l'humanité qui semble les avoir quittés. Combien de fois détournons-nous le regard de l'être humain que la Bible qualifie pourtant de « notre propre chair » ?

La grandeur de nos règles d'autonomie a parfois quelque chose d'effrayant en ce qu'elles présupposent que chaque être humain doit être armé pour faire face à tout ce qui le concerne dans sa vie et résoudre ses problèmes les uns après les autres. Nous savons toutes et tous que ce n'est pas si simple et qu'il arrive que l'adversité ait raison des plus fragiles sans qu'ils puissent avoir le ressort nécessaire pour résister et se remettre debout. Il ne s'agit pas ici de prôner la bienfaisance chrétienne qui a fait, par le passé, autant de dégâts que de miracles. En voulant le bien d'autrui à sa place, la bienfaisance a parfois réduit à la condition de

mineurs et de pauvres stigmatisés par leur misère, ceux qu'on voulait soi-disant aider. Heureusement, aujourd'hui, la volonté et le désir des principaux concernés par la précarité sont pris en compte dans leur parcours de vie et dans les décisions sociales prises à leur égard.

Mais combien sont dans cet isolement qui fait que leur humanité même est remise en cause ? Car si l'animal social que nous sommes toutes et tous ne fait plus partie d'aucune société solidaire, que devient-il ?

La règle d'or de l'Évangile de Matthieu ne relève pas du droit des sociétés traditionnelles, elle ne relève pas des règles de pureté édictées par quelque code rituel de pureté, elle ne relève pas non plus de nos lois modernes qui considèrent chacun, par principe, autonome. La règle d'or que donne Jésus dans l'Évangile de Matthieu relève de l'amour de celui qui est à l'image de Dieu, et dont le manque de solidarité défigure l'humanité. Il ne s'agit donc pas de faire le bien de l'autre avec son accord ou sans son accord : il s'agit de venir en aide à celui qui n'a plus le luxe de choisir ou de vouloir son propre bien, parce que ce bien ne peut venir que de son prochain.

La clé pour comprendre cette règle se trouve ailleurs, à la fin de l'Évangile dans le discours sur le jugement dernier : « Venez, les bénis de mon Père, recevez en partage le Royaume qui a été préparé pour vous depuis la fondation du monde. Car j'ai eu faim et vous m'avez donné à manger ; j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire ; j'étais un étranger et vous m'avez recueilli ; nu, et vous m'avez vêtu ; malade, et vous m'avez visité ; en prison, et vous êtes venus à moi. » Alors les justes lui répondront : « Seigneur, quand nous est-il arrivé de te voir affamé et de te nourrir, assoiffé et de te donner à boire ? Quand nous est-il arrivé de te voir étranger et de te recueillir, nu et de te vêtir ? Quand nous est-il arrivé de te voir malade ou en prison, et de venir à toi ? » Et le roi leur répondra : « En vérité, je vous le déclare, chaque fois que vous l'avez fait à l'un de ces plus petits, qui sont mes frères, c'est à moi que vous l'avez fait ! » (Matthieu 25:35-40)

Cet appel à être pour l'autre un frère, une sœur en humanité résonne à nos oreilles comme un reproche quand nous avons tout pour être autonomes et que nous ne parvenons pas à aider celles et ceux qui sont victimes de cette misère extrême. Pourquoi n'avons-nous pas cet élan de solidarité qui permettrait de prendre en charge celui ou celle qui ne peut plus le faire ? Peut-être parfois par paresse, mais sans doute aussi, le plus souvent, par impuissance, par fragilité intime, par peur de ne pas avoir la force, par tout ce qui fait que nous sommes, toutes et tous, humains. Peut-être aussi parce que si nous décidons de partir seuls dans l'aventure de la solidarité, nous risquons fort de perdre une part de cet appel du Christ qui nous dit combien c'est ensemble, dans le souci des uns pour les autres que nous serons plus forts et davantage capables de nous entraider. Il ne s'agit pas d'un appel à être un héros, mais bien plutôt à faire avec nos manques, à notre mesure, la mesure de notre humanité. Gardons espoir et faisons à notre mesure ce que, chacun et chacune, nous pouvons faire pour répondre à cet appel humaniste. AMEN.